ARDENNE METROPOLE

Le Président

Charleville-Mézières, le 22 SEPT 2021

Direction de la Transformation de l'Action Publique Locale
Service commun Assemblées/Juridique
Tél : 03.24.32.40.60

Objet : Convocation Conseil communautaire
Rèf : DTAP/2021/057

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Communautaire**, qui se tiendra le **Mardi 28 Septembre 2021 à 18h00,** salle Bérégovoy de VRIGNE-AUX-BOIS.

ORDRE DU JOUR

JURIDIQUE ET ASSEMBLÉES

1. Compte-rendu des décisions directes prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire
2. Compte-rendu des réunions du Bureau communautaire du 28 juin 2021
3. Procès-verbaux des réunions du Conseil communautaire des 9 février, 9 mars, 6 avril, 11 mai et 29 juin 2021

TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

4. Schéma de mutualisation 2021-2026
5. Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée constitutive de la Maison Grand Est Europe

PRÉVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

6. Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2020
7. Premier programme de mesures du plan « Jetons moins et trions ce qui reste »
8. Convention entre Ardenne Métropole et les communes membres qui le souhaitent dans le cadre du plan « Jetons moins et trions ce qui reste »
9. Exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au titre de l'année 2022 pour certains immeubles

FINANCES

10. Instauration d'une part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOMi).
11. Adaptation du zonage d'unification progressive des taux de la TEOM
12. Instauration d'une exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en faveur des créations et des extensions d'établissements
13. Transfert de résultats eau et assainissement
14. Attribution de subvention dans le cadre du fonds territorial communautaire

COMMANDE PUBLIQUE

15. Groupements de commandes 2021-2022

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE

16. Réhabilitation du site du Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie Champagne Ardenne – demande de participation
17. Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie et Platinium 3D projet d'investissement – demande de participation
18. Trophée des entreprises – édition 2022
19. Vidéoprotection - Fonds de concours
20. Projet de turbine hydroélectrique sur le site de la macérienne – Subvention à la SAS Macérienne énergie
21. Concessions d'aménagement pour l'extension de la zone de Mohon à Charleville-Mézières : garantie de l'emprunt contracté par le concessionnaire PROTEAME

ÉNERGIES

22. Désignation d'un représentant au collège des élus du schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) chargé du suivi du Plan Climat Air Energie (PCAET)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

23. Subvention à l'Université Reims Champagne Ardenne – Charges de fonctionnement
24. Subvention à l'URCA – financement de thèse

TOURISME

25. Entretien de la voie verte – convention avec le Département
26. Délégation de service public Camping et port de plaisance du Mont Olympe – Rapport d'activité 2020

MOBILITÉS

27. Rapport du délégataire du service public des transports pour l'année 2020

GRAND CYCLE DE L'EAU

28. Rapports Annuel sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020
29. Réalisation des raccordements privés des immeubles sur les réseaux d'assainissement neufs créés par Ardenne Métropole - Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage type entre Ardenne Métropole et les propriétaires privés

RESSOURCES HUMAINES

30. Mise à jour du régime indemnitaire du personnel communautaire
31. Développement de l'apprentissage au sein d'Ardenne Métropole
32. Adaptation du Tableau des effectifs (Suppression/Création au Service Communication)
33. Création de trois emplois permanents au sein de la Direction Mutualisée des Ressources Humaines (DMRH)
34. Création d'un emploi non permanent pour mener à bien le projet d'accompagnement technique au pilotage de la masse salariale au sein de la DMRH
35. Création d'un emploi non permanent pour mener à bien le projet de la transformation et de la transition numérique des outils informatiques RH au sein de la DMRH
36. Création d'un emploi non permanent pour mener à bien le projet de développement des compétences au sein de la DMRH
37. Création de postes d'animateur de la prévention et du tri des déchets
38. Création d'un emploi non permanent contrat de projet pour lancer une dynamique de rénovation énergétique auprès des communes membres

Je vous remercie d'être présent.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

ARDENNE METROPOLE

Le Président
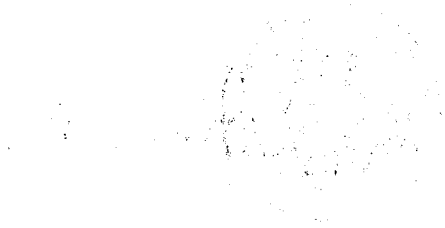
Boris RAVIGNON